



MELI - MELO

EDITION SPECIALE

Journée internationale des droits des femmes

ENGAGÉ-ES
POUR LES
DROITS DES
FEMMES



EDITO

Le syndicalisme et le féminisme en France partagent une histoire riche et entrelacée, marquée par des luttes communes pour la justice sociale et l'égalité. Depuis leurs origines, ces mouvements ont souvent convergé, les syndicats défendant les droits des travailleurs et les féministes luttant pour les droits des femmes.

Au fil des décennies, les syndicats ont joué un rôle crucial dans l'amélioration des conditions de travail des femmes, en revendiquant l'égalité salariale, la protection contre les discriminations et la reconnaissance des métiers à prédominance féminine. Parallèlement, les féministes ont intégré les syndicats pour y porter leurs revendications spécifiques, renforçant ainsi la dimension genrée des luttes sociales.

Aujourd'hui, le syndicalisme et le féminisme en France continuent de se soutenir mutuellement. Les syndicats intègrent de plus en plus les enjeux féministes dans leurs revendications, tandis que les féministes reconnaissent l'importance des syndicats dans la défense des droits des travailleuses.

Cependant, des défis subsistent : les inégalités salariales persistent, les femmes sont souvent cantonnées à des emplois précaires et les violences sexistes au travail restent une réalité.

Pour avancer, il est essentiel de renforcer les synergies entre syndicalisme et féminisme.

Les syndicats doivent continuer à porter les revendications féministes, et les féministes doivent s'engager davantage dans les luttes syndicales.

Ensemble, nous pouvons construire un front uni pour une société plus juste et égalitaire, où les droits des travailleurs et des femmes sont pleinement respectés.

Cette alliance est plus que jamais nécessaire pour faire face aux défis contemporains et pour garantir que les avancées obtenues ne soient pas remises en cause.

La FSU et la section MEL, plus particulièrement, sont pleinement engagées dans les combats féministes et comme l'année dernière, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes (8 mars), nous proposons une édition spéciale de votre mélimélo.

Bonne lecture et rejoignez nous !

Romuald MENEGATTI

Secrétaire de la Section FSU mel

8 mars, journée internationale des droits des femmes : Nous voulons enfin des actes !

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations.

L'égalité professionnelle s'inscrit dans un projet de société et nécessite une volonté à la fois politique et budgétaire. Les législations successives et la mise en place de l'index égalité pour tenter de corriger les écarts ne suffisent pas.

Ce constat que nous posons, année après année est largement admis et pourtant il n'y a aucune réelle volonté du patronat et des gouvernements successifs pour appliquer et faire appliquer la Loi et aboutir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Les chiffres sont têtus et illustrent ces inégalités au détriment des femmes.

Les femmes perçoivent des salaires de 23.5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ; Occupent 42.6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes ; Représentent 57 % des Smicard-es et près de 80 % des emplois à temps partiels dont beaucoup de temps partiels imposés ; Touchent des pensions de retraite de droits directs 38 % moins élevées en moyenne que celles de hommes ; Sont à la tête de 82 % des familles monoparentales et prennent 95 % des congés parentaux ; Plafonds de verre, planchers collants, parois de verre sont autant de termes qui qualifient les carrières des femmes.

Les femmes ont plus difficilement accès aux postes à responsabilité, elles sont plus nombreuses à être dans les bas salaires et à y rester, elles sont concentrées dans des métiers à prédominance féminine sous-valorisés et mal rémunérés.

Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, le manque de structures publiques de la petite enfance, pénalisent quasi-exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales. Elles sont 30 % à réduire leur activité professionnelle à l'arrivée du 1er enfant.

Elles subissent aussi les carrières en accordéon qui les pénalisent sur leur rémunération durant leur vie active mais également sur leur pension de retraite.

Aujourd'hui, les métiers du soin et du lien sont en grande tension par manque d'effectifs et il manque plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Malgré les scandales récents dans les crèches privées, aucune mesure solide n'a été annoncée pour renforcer le service public de la petite enfance alors même qu'il s'agit d'un facteur déterminant pour l'émancipation des femmes.

Nous combattons cette injustice profonde qui pénalisera d'abord les femmes, leur rémunération et leur pouvoir d'achat.

Enfin, les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont encore très en deçà des besoins. La convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail et la recommandation 206 associée sont appliquées à minima par la France.

Pour toutes ces raisons, partout en France, le 8 mars 2025 est l'occasion de rappeler nos revendications.

(...)

Communiqué de presse de
l'intersyndicale du 18/02
pour lire la suite : fsu.fr





**La FSU :
L'action syndicale
au féminin**

61 % :

C'est la part de femmes
adhérentes à la FSUmel au
1er janvier 2025

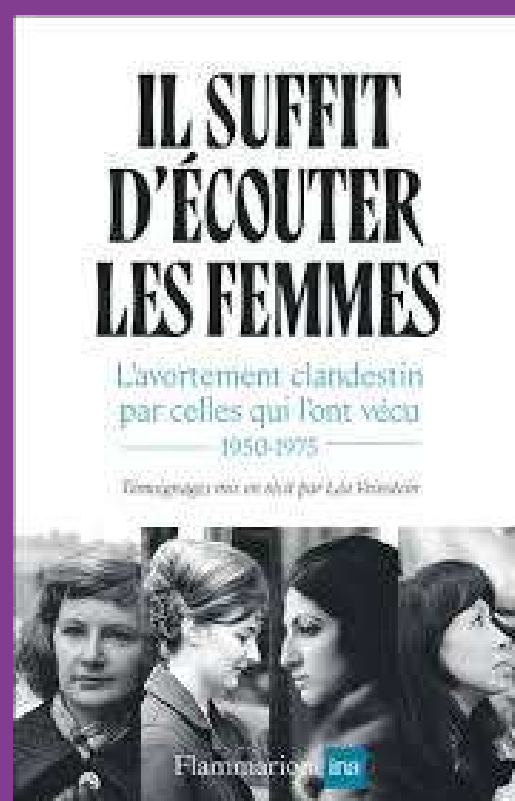
Le bureau de la section est
composé majoritairement
de femmes
7/8 postes

51% :

C'est la part de femmes
participant au Congrès de la
FSU Nationale en février 2025
(700 congrésistes)

Extrait du communiqué
de presse de la FSU
nationale en date du
16 janvier 2025

Pour aller plus loin
la FSUmel conseille :
**IL SUFFIT D'ECOUTER
LES FEMMES** - livre de
Léa VEINSTEIN
Existe en documentaire
sur France TV



PORTRAIT DE FEMMES FSU ENGAGEES

La FSU est un syndicat où les femmes ont toujours occupé les postes de premier plan. A l'occasion de la journée de droits de femmes, la FSUmel présente les femmes militantes FSU engagées dans l'intérêt du collectif.



1 : Caroline CHEVE, Secrétaire Générale de la FSU Nationale, élue au Congrès de Rennes en février 2025.

Elle succède à Benoit TESTE (2019 – 2025), à Bernadette CROISON (2010 – 2019) et à Gérard ASCHIERI (2001 - 2010).

2 : Béatrice FAUVINET, Co-Secrétaire Générale Nationale de la FSU Territoriale (SNUTER).

3 : Virginie TCHOFFO, Secrétaire Adjointe de la section FSUmel, Éluée du personnel à la Commission Administrative Paritaire (CAP) en catégorie A.



4: Agnès FISZER, Permanente syndicale FSUmel - Éluée au Comité Social Territorial (CST), à la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT), à la CAP – A, au Comité d'Action Sociale (CAS), Représentante au Comité Médical CDG59, Membre du Conseil Départemental du SNUTER59 et du Conseil Fédéral du Syndicat Départemental FSU59.

5 : Fanny SENECHAL, Éluée du personnel au CST, Membre du Conseil Départemental du SNUTER59.

6 : Hélène BETEMS, Éluée du personnel à la CAP – A, Vice-Présidente du CAS - Membre du bureau de la section FSUmel.

7 : Sandrine MUSA, Représentante à la F3SCT.

8 : Sabine DERNONCOURT, Représentante du personnel MEL au Comité Médical CDG59 et élue au CAS.

9 : Hélène CLEMENT, Trésorière de la section FSUmel.



10 : Valérie PETIT, 11 : Valérie BREYNE et 12 : Manon FLEURY-GUILLON, Membres du bureau de la section FSUmel.



13 : Marie Pierre BOIREAU, Éluée du personnel à la CAP – B.

14 : Emma CEPA, Éluée du personnel à la CAP – C.

15 : Juliette CASTEL, Éluée au CAS.



50 ANS DE LA LOI VEIL

Un demi-siècle de progrès pour les droits des femmes !

2025 célèbre les 50 ans de la Loi Veil, un jalon historique dans la lutte pour les droits des femmes et le progrès social. Cette loi, initiée de haute lutte par les associations féministes et adoptée en 1975, a permis aux femmes d'accéder au droit fondamental de disposer de leur corps.

A la suite, les organisations féministes, syndicales et politiques ont gagné des avancées significatives pour renforcer ce droit : suppression du délai de réflexion en 2016, prolongation des délais légaux en 2022 et inscription du droit dans la Constitution en 2024.

Cet anniversaire, bien plus qu'un hommage, est le rappel de l'importance du combat féministe et syndical, des défis internationaux, et de l'urgence d'agir pour garantir un accès équitable à ce droit sur l'ensemble du territoire et dans le monde. La lutte pour un financement solide et renforcé des services publics, à hauteur des besoins, entre pleinement dans ce combat.

Alors que la France célèbre un demi-siècle de progrès, dans de nombreux pays, l'avortement reste interdit ou sévèrement restreint, exposant des millions de femmes à des risques majeurs pour leur santé et leur vie.

Protéger cet héritage, renforcer ce droit partout et le rendre accessible à toutes les femmes, en France comme ailleurs reste un objectif fort du mouvement social et la FSU s'y engage pleinement.

Le cinquantenaire de la Loi Veil doit être un signal fort, une responsabilité collective pour agir en solidarité internationale et nous mobiliser pour inscrire ce droit dans la charte des droits fondamentaux en Europe.

Lire la suite du communiqué de presse sur : fsu.fr

LES COMBATS MECONNUS de Simone VEIL



Alors que nous célébrons cette année les 50 ans de la loi sur l'IVG, promulguée le 17 janvier 1975, l'heure est venue, à travers ce portrait d'une femme en avance sur son temps, de raconter son histoire d'une manière inédite : à l'aune de ses autres combats. Un documentaire de LCP disponible sur Youtube

ACTUALITÉ

Dans le Monde, 30% des femmes selon les chiffres de l'OMS sont exposées encore à la violence physique ou sexuelle de la part de leur conjoint, avec des conséquences sur leur état de santé physique et mentale.

DEVOIR CONJUGAL : la Cour Européenne des droits de l'Homme recadre la France

Par un arrêt du 23/01/2025, la Cour Européenne des droits de l'homme a considéré que le Droit français, incarné par la jurisprudence qui sanctionne le non-respect du « devoir conjugal », compris comme l'obligation de relations intimes entre époux, par un divorce pour faute, caractérise une violation de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme qui protège le respect de la vie privée.

C'est une belle avancée, qui contribue à lutter contre la violence domestique et les violences à l'égard des femmes car le devoir conjugal est le plus souvent entendu comme une obligation de l'épouse vis-à-vis de son conjoint. Cet arrêt a donc comme conséquence : une modification du droit car toutes les allusions au devoir conjugal vont disparaître.

Le respect comme l'évolution de ces droits en Europe est essentiel car il entraîne avec lui une dynamique dans les autres pays, accompagnant ainsi les vœux de l'organisation mondiale de la santé vers une meilleure prise en compte du consentement à la sexualité.

Nous pouvons être collectivement reconnaissant de ce progrès que la Cour Européenne a permis !

ENDOMETRIOSE : Test salivaire remboursé*

La ministre de la santé, Catherine Vautrin, a annoncé, lundi 10 février, qu'un test salivaire utilisé pour le diagnostic de l'endométriose, encore au stade expérimental, serait désormais remboursé *pour certaines patientes et sous certaines conditions.

Dans la métropole vous pouvez vous faire tester à l'hôpital Jeanne de Flandres ou à l'hôpital privé Le Bois à Lille. + d'infos : Sante.gouv.fr

POINT DE VUE



Hélène BETEMS

Membre du bureau FSUmel
Vice Présidente du CAS
Elue du personnel en CAP-A

La FSUmel conseille :
« LE BAL DES FOLLES » -
Livre de Victoria MAS



Adapté pour le cinéma
par Mélanie Laurent



L'INTERNEMENT DES FEMMES ARTISTES

Hélène BETEMS, psycho-sexologue, revient pour nous sur l'évolution (positive) de la psychiatrie à l'égard des femmes.

Elles s'appellent Virginia Woolf, Camille Claudel, Nicki De Saint Phalle, Rosemary Kennedy. Ces femmes, artistes reconnues aujourd'hui, ont vécu un calvaire parce qu'elles étaient différentes de ce que l'on attendait d'elles à l'époque où elles ont vécu.

Elles ont en commun des traits de caractère qu'on leur a reprochés, une hyper sensibilité, une intelligence fine, un besoin de liberté, et un internement en psychiatrie dans l'espoir de les remettre dans la norme.

La norme

Nos comportements sont conditionnés par des normes sociales : à cela s'ajoute le renforcement par l'histoire familiale et personnelle qui peut adhérer ou pas à la norme. La norme toujours active aujourd'hui pour les femmes est celle d'une femme jeune, douce, réservée, maman accomplie et travailleuse, apportant le confort d'un complément de salaire au foyer.

Cette norme est remise en question avec la multiplication des familles monoparentales, les femmes ont besoin d'un salaire qui leur permette d'être autonomes. Les jeunes femmes envisagent des carrières et des vies sans enfant, parfois sans conjoint.

Les femmes médiatisées réclament de poursuivre leurs carrières à tous les âges de la vie et pas seulement au plus bel âge de la jeunesse. Mais ces progrès qui permettent à chacune de trouver sa place sont récents et fragiles. Ces femmes sont nos contemporaines pour certaines, et parfois 50 ans seulement nous séparent de leur internement.

Dans d'autres pays, les femmes sont encore internées parce qu'elles n'obéissent pas à ce que la société attend d'elle. Nous devons garder cette conscience et penser aux générations futures, à nos filles, nos sœurs et agir en conscience dans nos comportements pour permettre à la norme d'évoluer.

La psychiatrie et la fin de l'hystérie

Ce qui a conduit ces femmes à la psychiatrie, c'est leur soi-disant « hystérie » : une sur-activation ovarienne selon les médecins de l'époque.

Fort heureusement, les progrès de la science nous permettent de comprendre que le système endocrinien féminin est complexe. Nos hormones et neurotransmetteurs influencent notre comportement neuro-végétatif donc notre sensibilité. Pour les hommes aussi d'ailleurs.

Qu'il s'agisse de progestérone ou d'œstrogènes, de testostérone, de dopamine ou de sérotonine et cela malgré nous. L'hystérie réservée uniquement aux femmes est bannie du langage. On parle de personnalité histrionique et cela s'adresse tant aux femmes qu'aux hommes. C'est un trouble, avec une difficulté narcissique, qui rend la relation aux autres compliquée.

L'hyper sensibilité a-t-elle une part dans la créativité ?

L'hyper sensibilité et l'art : Une autre croyance exclusivement féminine ? Rien de moins sûr.

Les artistes ont parfois une sensibilité à fleur de peau, mais elle est souvent le résultat d'un parcours de vie traumatique et des agressions subies.

C'est aussi le point commun à toutes ces femmes citées plus haut dont cela devient le travail d'une vie de le soigner (comme l'expliquent Boris Cyrulnik et Christophe André, eux-mêmes hyper sensibles). L'expression des émotions peut ainsi se faire grâce à la peinture, l'écriture, le théâtre, le soin des animaux, des végétaux.

Dans tous les cas, elles nous inspirent et nous diraient sans doute encore maintenant : restez debout, fières de sortir du rang, pour montrer un autre chemin possible, aux hommes aussi, vers une égalité et une harmonie dans la complémentarité nécessaire.

« Notre besoin de consolation est impossible à rassasier »
Stig Dagerman

Nos (In)essentiels



Agenda :

- 5 mars : Rdv DGA RH (promotions 2025)
- 8 mars : Journée Internationale des droits des femmes
- 11 mars : Commission PAPRI Pact
- 25 mars : CAP Promotions 2025
- 28 mars : Comité Social Territorial



Vous souhaitez recevoir le méli-mélo par mail et réduire ainsi l'usage du papier envoyez un mail à l'adresse suivante : syndica_fsu@lillemetropole.fr

Ont contribué à ce numéro : Valérie BREYNE, Hélène BETEMS, Juliette CASTEL, Manon FLEURY GUILLON, Agnès FISZER et Virginie TCHOFFO

Responsable de la publication et conception : Romuald MENEGATTI

Impression : imprimerie MEL



La FSU mel est membre du SNU TER 59 (+ d'infos : snuter-fsu.fr)

THELMA et LOUISE – Film de Ridley Scott – 1991



Dans une Amérique profondément machiste, Thelma et Louise, deux femmes emprisonnées dans la frustration et l'ennui de leurs vies respectives, sont amies. En avance sur leur temps, ces deux esprits libres entament un voyage sans retour vers l'émancipation, la prise de contrôle, l'accomplissement personnel et la liberté. Au hasard de leur road trip vers l'inconnu, elles vont affronter le pire et forger leur détermination.

Ridley Scott aime les personnages féminins forts, emblématiques C'est avec celui d'Ellen dite « Ripley » qu'il ouvre la voie deux ans avant Thelma et Louise. Jordan suivra 7 ans après. Toutes ont en commun le courage, la détermination et le dépassement de soi.

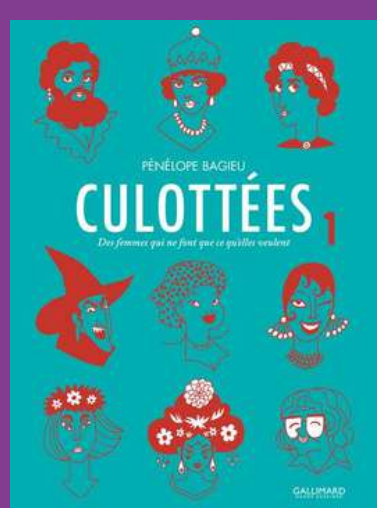
Mais si le film est aujourd'hui un classique du féminisme, il a failli ne jamais voir le jour face à la méfiance des producteurs.

Primé aux Oscars pour son scénario original, ce film casse les codes du cinéma hollywoodien des années 90 et met en scène deux femmes dans un genre qui était jusqu'alors exclusivement masculin.

À voir ou à revoir pour le scénario, la photo, le casting ...

Les femmes ont aussi fait l'Histoire - Livre de Titiou LECOQ

L'Histoire telle qu'on l'enseigne encore à l'école ne tient pas compte du rôle des femmes au fil des siècles. À la Préhistoire, elles chassaient. Au Moyen Âge, elles bâtissaient des cathédrales ou gouvernaient des fiefs. Elles se sont battues lors de la Révolution. Au XXe siècle, elles ont lutté pour obtenir l'égalité des droits. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elles aussi ont été résistantes. Avec humour et pédagogie, Titiou Lecoq nous fait découvrir une nouvelle histoire de France.



CULOTTEES - Des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent - 3 tomes

BD de Pénélope BAGIEU

Guerrière apache ou sirène hollywoodienne, gardienne de phare ou créatrice de trolls, gynécologue ou impératrice, les Culottées ont fait voler en éclats les préjugés. Quinze portraits de femmes qui ont inventé leur destin.

La cuisine des âmes nues - Livre de Yezza Mehira

Une odyssée culinaire à la rencontre de 13 femmes entre sociologie et féminisme. C'est un voyage sensoriel unique que nous fait vivre Yezza Mehira à travers les pages de son ouvrage intitulé « La cuisine des âmes nues ». Ce livre captivant invite le lecteur à un périple culinaire inoubliable, où chaque recette est une porte ouverte vers une nouvelle culture, une nouvelle histoire. Inspiré par les rencontres de l'auteur avec des inconnues, ce livre est bien plus qu'un simple recueil de recettes, c'est une véritable renaissance gastronomique.



La Tresse - Livre de Laetitia COLOMBANI



Ce numéro spécial du Méli-Mélo consacré aux femmes est la meilleure occasion qui soit pour vous évoquer l'histoire de ces trois femmes vivant sur trois continents différents mais intrinsèquement liées par un fil de leur destin. Trois vies, trois battantes dont on ne peut qu'admirer la force et le courage.

Un roman sublime et touchant, écrit par Laetitia Colombani, qu'elle a parfaitement adapté cinématographiquement dans une version bouleversante, guidée par une bande son somptueuse signée Ludovico Einaudi.



Ainsi soit-elle Livre de Benoîte Groult

Un (le) best-seller féministe, parue en 1975. Un classique de la littérature féministe qui changea la vie de nombreuses femmes qui ne se voyaient qu'à travers le regard des hommes. A lire ou à relire sans modération.



Le musée Camille Claudel à La Piscine - Expo

Jusqu'à la fin du mois de mars 2025, et à l'occasion de sa fermeture pour travaux, le musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine prête un ensemble exceptionnel de sculptures de Camille Claudel à La Piscine.

Laurent Sciamma, l'humoriste féministe !



Laurent Sciamma, 35 ans, est le premier humoriste cent pour cent féministe. Le seul artiste de seul-en-scène à admirer, par exemple, dix hilarantes minutes durant, la capacité de son ex-copine à affronter la misogynie ordinaire au travail ou à faire du kayak quand elle souffre de ses règles. A voir sur Youtube et réseaux sociaux.

